

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ON S'ABONNE
 Cahors, Bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 Trois mois, 9 fr. ;
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16
et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT.				Départ des Correspondances		SERVICE DES POSTES.		Arrivée des Correspondances		
DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.	DÉSIGNATION DES ROUTES.	Matière des chargements.	Dernière levée (boîte).	DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers.	Distribution en ville.
7	Jendi.	S. Ambroise.	Cuzance.	☽ P. Q. le 25 à 0 h. 40' du soir	Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac. Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	4 h. m.	Cabrerets, Lauzès, St.-Géry, Figeac, Livernon, Souillac. Castelnau.	5 h. s.	6 h. 30 s.
8	Vendi.	IMMACULÉE C.	Lacapelle-Marival, St-Chamarand.	☾ P. L. le 2, à 6 h. 34' du soir	Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre. Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	6 h. m.	Gourdon, Catus. Gramat, St.-Géry, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	5 h. 30 s.	6 h. 30 s.
9	Samed.	se Leocadie.	Lherm, Mauroux, Vers, St-Clair.	☉ D. Q. le 10, à 0 h. 22' du mat.	St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgueux, Livernon. Castelnau-de-Montrater.	7 h. s.	9 h. 30 s.	Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc, Cazals. Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	8 h. 30 s.	7 h. matin.
				☾ N. L. le 18, à 4 h. 54' du mat.	Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac. Libos n° 2(*), Agen, Luzech, Castelfranc, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	10 h. s.	Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue. Montauban, Caussade, Toulouse.	2 h. 30 m.	7 h. matin.
						7 h. s.	10 h. s.	Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	9 h. 30 s.	7 h. matin.
						7 h. s.	11 h. s.		6 h. s.	6 h. 30 s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.
 Distribution rurale, 6 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 2 Décembre 1865.

BULLETIN

Un journal belge prétend, d'après une correspondance parisienne, que le gouvernement de l'Empereur aurait abandonné, pour des raisons d'économie, le projet d'emprunt affecté aux travaux d'utilité publique dans les départements, avec la triple garantie de l'Etat, des arrondissements et des communes. Il n'en est rien. La grande mesure dont il s'agit est encore, sans doute, à l'état d'enquête, ce qui s'explique par les intérêts qu'elle engage et les solidarités qu'elle comporte, mais tout porte à croire qu'elle recevra une solution conforme aux vœux de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Ceci n'intéresse aucunement le budget que le gouvernement ramène sagement vers un équilibre désiré par les contribuables. Les travaux communaux et départementaux sont des placements fructueux et non des impositions aléatoires, c'est le grain du semeur rapportant vingt pour un.

Un journal de Varsovie et plusieurs feuilles allemandes ont prétendu que l'émigration polonaise avait organisé, à Paris, un nouveau gouvernement national polonais, sous la présidence du général Mierolawski. Le Progrès de Lyon, qui avait reproduit cette nouvelle, a reçu une lettre du général Mierolawski où elle est énergiquement démentie. Les jeunes gens, que l'on donne comme associés à ce prétendu gouvernement, ne songent, dit M. Mierolawski, qu'à recommencer leurs études interrompues par les événements de 1863.

Les séances de la chambre italienne offrent peu d'intérêt ; la révision des élections continue sans amener de scandale. L'abstention complète du gouvernement a été tout motif de lutte. Les partis sont restés seuls en présence et la loi électorale qui a pourvu, par elle-même, aux convenances de leurs rencontres. En général, la

chambre est large et coulante ; elle ne fait aucune attention aux protestations qui n'allèguent que des faits vagues et sans preuves.

On écrit de Rome, que le 27 novembre, une colonne de gendarmes commandée par deux brigadiers, a arrêté, aux environs de Ripi, province de Frosinone, le chef de la bande de brigands Conilia di Vallesarma, sujet napolitain. Cette même colonne s'est emparée, à Terracine, du fameux brigand Moarea, qui s'était évadé des prisons de Civita-Vecchia.

L'événement du jour, à Madrid, c'est la circulaire de M. Bermudez de Castro aux agents diplomatiques de l'Espagne à l'étranger, à propos du différend avec le Chili. Le ministre commence par rappeler longuement les détails de cette affaire qui dure depuis seize mois. Nécessairement tous les torts sont du côté du Chili, aux yeux du ministre, du moins.

M. Bermudez de Castro a négligé la cause principale ou plutôt unique des actes hostiles du Chili. Ce n'est pas le gouvernement chilien qu'il faut accuser, c'est l'opinion publique dans toute l'Amérique du Sud. En admettant, ce qui est douteux, que l'Espagne ait entièrement raison, et le Chili tous les torts, comme le veut M. Bermudez de Castro, il serait encore de sage politique de faire quelques concessions à la république. La supériorité matérielle de l'Espagne est trop bien établie pour qu'elle ait à redouter quoique ce soit en cédant, à plus forte raison, doit-elle le faire dans le cas présent, où elle a pour le moins un peu d'arrogance à se reprocher.

Les dernières dépêches de New-York nous apprennent que Juarez s'est retiré au Texas et que la Californie inférieure a reconnu l'empereur Maximilien. Ce sont là deux faits dont l'importance, à coup-sûr, n'échappera à personne et qui sont du meilleur augure pour la consolidation du nouvel empire mexicain.

Les nouvelles de Chili sont du 18 octobre. A cette date, le blocus continuait, sans incident. la Malle des Indes-Occidentales qui part de Son-

thampton le 30, emporte des instructions très-précises qui, on l'espère, empêcheront tout conflit. Les trois gouvernements de France, d'Angleterre et d'Espagne paraissent d'accord, et on a tout lieu de croire que l'affaire s'arrangera.

Des avis du Mexique portent que les républicains commandés par Rosario, ont été battus par les Français dans la Sonora.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Angleterre.

Londres, 30 novembre.

Le Times dit que le gouvernement Anglais doit forcer l'Espagne et le Chili à accepter les bons offices d'une puissance neutre et que l'Angleterre doit intervenir activement dans la question Chilienne.

Le Times défend la conduite du gouvernement de la Jamaïque.

Le Morning-Post croit que le Comte Russell ajournera la réforme électorale en proposant une enquête préalable. Le Post pense que, la réforme étant ajournée, MM. Robert-Lowe et Edward Horsman, pourrait entrer dans le cabinet.

Le Star dit que la réponse faite par le comte Russell à la députation de Bradford a été mal comprise. Le comte Russell, ajoute ce journal, présentera un projet de réforme de nature à pouvoir être soutenu par les libéraux.

Le Daily-New pense également que le comte Russell, présentera le projet de réforme électorale.

Londres, 30 novembre.

Le Times et le Morning-Post sont autorisés à déclarer que la reine ouvrira le parlement en personne

Dublin, 29 novembre.

Le Lord-Lieutenant a destitué le gouvernement de la prison de Richmond.

Le procès Lubz continue. Des agents de police et d'autres témoins ont été entendus. L'espion Nagle, entendu comme témoin, dépose qu'il a été envoyé par Stephens en Amérique pour voir Mahoney. Il a adressé pendant quinze mois des rapports au gouverneur sur les féniens.

Le grand jury a déclaré qu'il y avait de bonnes raisons pour poursuivre Stephens. Des rires moqueurs se sont alors fait entendre dans l'auditoire.

Prusse.

Berlin, 29 novembre, soir.

La Correspondance provinciale parlant du peu d'espoir d'arriver à une entente avec la Chambre prussienne, dit que les efforts du gouvernement auront uniquement pour but de prévenir les dangers d'une session passionnée, agitée et infructueuse. La même feuille croit devoir mettre le public en garde contre les articles des journaux qui soutiennent ordinairement le gouvernement et passent pour en recevoir des communications. La politique de la Prusse, ajoute-t-elle, n'a subi aucun changement, pas plus en ce qui touche aux affaires Schleswigo-holsteinoises qu'aux relations austro-prussiennes ou à celles avec les autres puissances.

Berlin, 29 novembre.

La Correspondance provinciale et la Gazette allemande du Nord annoncent que le navire de guerre, la Vineta, est parti pour les eaux de Chili, afin de protéger les intérêts commerciaux de l'Allemagne dans ces parages. M. de Bismark doit faire des démarches diplomatiques auprès du gouvernement espagnol pour le même objet.

Espagne.

Madrid, 29 novembre.

On annonce de bonne source que la reine a déclaré que le ministère actuel avait toute sa confiance. Leurs Majestés viendront demain au Prado. Le Diario Espagnol dit avoir la preuve que la France et l'Angleterre ne pensent pas à entraver le droit qu'a l'Espagne de veiller sur son propre honneur.

Belgique.

Bruxelles, 4^{er} décembre.

Les nouvelles du roi sont alarmantes ; ses jambes sont fortement enflées. Les médecins sont unanimes à déclarer que les forces du roi ne permettent pas d'autres fonctions.

Mexique.

Les généraux juaristes Ortega et Salazar ont été battus et ont été faits prisonniers à Michoacan, avec 400 hommes.

(Moniteur.)

Pour extrait : A. LAYTOU

Revue des Journaux

On lit dans le Bulletin du Moniteur : « On écrit de Yokohama (Japon), le 30 septembre, qu'un rônine, reconnu coupable du meurtre d'un chinois qui était au service de l'agent consulaire de France, a été condamné à

— Et le tien, mon enfant ? Tu n'en parles pas.

— Oh ! moi... fit-elle, l'air abattu.

Elle s'interrompit, car elle allait ajouter : « Je n'attends plus de bonheur sur la terre. » Sa tante devina et ne la pressa point d'achever.

« Il faut songer à toi aussi, ma fille. Je ne te demande pas un sacrifice. Ta satisfaction m'est pour le moins aussi précieuse que celle du marquis.

Elle disait vrai, elle croyait agir dans l'intérêt de Blanche en l'arrachant à sa muette douleur pour occuper son cœur et son esprit d'un objet nouveau.

Octave avait réussi à faire partager à sa mère la conviction que sa cousine finirait par l'aimer et par être heureuse de lui appartenir. La duchesse continua :

« Aussi n'appuierais-je pas les prétentions d'Octave, si je n'étais certaine que son affection est sérieuse, profonde et ardente. O ma petite Blanche, tu ignores cela, toi, dans ta candeur d'enfant, il est si rare de rencontrer en ce monde, quand on est doué d'une âme comme la tienne, l'amour qu'on mérité et qu'on a rêvé. Tu n'apprécies pas encore ce bonheur-là.

— Pardon, ma tante, s'écria vivement M^{lle} de Vignolle. Vous vous trompez, je ne suis pas une ingrate. Je sais gré à Octave de ses sentiments. Est-ce ma faute si je ne puis y répondre ?

— Pauvre Octave ! murmura la duchesse. Combien il va souffrir !

Une larme brillait sous sa paupière. Blanche s'attendrit. Sa conscience timorée lui reprochait l'affliction qu'elle causait à cette maternelle amie. Elle songea aussi au chagrin d'Octave, chagrin qu'elle connaissait par expérience, et elle se trouva cruelle

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 2 décembre 1865.

23

RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

Suite du chapitre X.

— Faites comme moi, ma tante, pardonnez et... oubliez.

— Tu n'as pas oublié, enfant, c'est impossible ; tu n'oublieras que quand tu auras donné ton cœur à quelqu'un qui le remplisse tout entier.

— Non, non, dit M^{lle} de Vignolle toute frissonnante, en se croisant les mains sur la poitrine par un mouvement instinctif, laissez-le moi, mon cœur. Pourquoi voulez-vous que je le donne ?

— Et toi, ma fille, pourquoi cette anxiété ? parce qu'un homme t'a blessée, vas-tu les prendre tous en haine ?

— Je ne hais personne, répondit Blanche avec douceur et tristesse.

— Ou bien en as-tu peur ? Ne t'inspirent-ils plus

que de la défiance ? Mais réfléchis qu'ils ne sont pas tous dans la position où se trouvait le duc. Après la sévère leçon que j'ai reçue, je me garderai bien désormais d'arranger aucun mariage. Je sers simplement d'intermédiaire à un homme qui t'adore et qui n'ose te le dire lui-même. Voyons, tu n'es pas curieuse de savoir qui ?

Blanche hochait la tête.
 « C'est désespérant, poursuivait la duchesse, s'animant malgré elle. Sais-tu bien que tu désoles ton père, avec cet air d'indifférence et de découragement ? Il te voit malheureuse, lui qui donnerait sa vie pour ton bonheur.

— Ah ! ma tante, s'écria Blanche fondant en larmes, voilà un reproche que je n'attendais pas.

— Pardonne-moi ; le chagrin me rend injuste. J'avoue que tu es vaillante et que tu t'épuises en efforts pour paraître gaie. Mais, vois-tu, mon enfant, nous t'aimons trop pour ne pas lire, malgré toi, un peu de désenchantement au fond de ton âme. Cela nous afflige. Autre chose encore nous inquiète. Recherche comme tu l'es par les plus beaux partis et les hommes les plus distingués de la noblesse, on va s'étonner de ta lenteur à faire un choix. On se demandera la cause secrète de ta répugnance pour le mariage, et on la cherchera dans une passion romantique pour le duc d'Armentière, qui t'a dédaignée. Le monde est méchant. On aura l'air de te plaindre, mais ce sera une compassion ironique. Raymond t'accordera, je n'en doute point, une pitié plus sincère...

— Sa pitié ? interrompit Blanche, cessant tout à coup de pleurer et les joues en feu, je n'en veux

mort et exécuté. Les autorités Japonaises ont mis beaucoup de zèle à suivre cette affaire, quoique le crime remontât à plusieurs années. On a reçu de Chine, la nouvelle de l'évacuation des forts de Takou, qui, depuis cinq ans, avaient une garnison européenne. Les Français occupaient les ouvrages du Nord et les Anglais ceux du Sud. Ces forts commandent l'embouchure et les cours du Peiho, qui conduit du golfe de Petchéli à Tien-Tsin et aux approches de Pékin. Ils étaient restés, depuis la signature du traité de Tien-Tsin, aux mains des alliés comme garantie du paiement de l'indemnité de guerre due par la Chine. Le gouvernement de Pékin, accomplissant exactement ses engagements, l'occupation, qui était fort coûteuse, a pu cesser sans inconvénients.

Le *Journal des Débats* estime qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître la manière dont une des feuilles les plus influentes de la Russie, la *Gazette de Moscou*, apprécie la réduction de notre armée. « Ce journal, continue M. David, n'y voit un gage de paix pour l'Europe que dans le sens absolument matériel du mot et si, selon lui, l'Angleterre et la France paraissent avoir renoncé pour le moment à une lutte armée, c'est qu'elles ont trouvé un moyen moins coûteux et plus sûr de faire échec à la puissance russe; ce moyen consiste à miner l'empire moscovite par leurs intrigues, et à fomentier une agitation incessante sur toute l'étendue de ses frontières occidentales et asiatiques. La *Gazette de Moscou* se plaint avec aigreur de ces procédés perfides, et elle déclare hautement qu'elle préférerait à une politique de paix ainsi entendue une guerre qui ne ferait qu'exciter l'énergie du peuple russe. » La *Gazette de Moscou* a le droit d'afficher ainsi ses préférences, quoique la Russie ne se soit pas trop bien trouvée de la campagne de Crimée. On ne dispute pas des goûts; nous avons cru néanmoins utile de faire connaître les récriminations dont la France est l'objet de la part du parti si considérable en Russie qui a pour organe la feuille de M. Katkoff. »

Nous empruntons à un article que M. Clément Duvernois publie dans la *Presse* sur la question algérienne, les considérations suivantes :

« N'est-ce pas le système du *self government* appliqué aux colonies anglaises qui a fait leur prospérité et n'est-ce point à notre manière de réglementer les colonies, au lieu de les laisser pourvoir elles-mêmes à leurs intérêts qui a jeté les nôtres dans l'état vraiment déplorable où elle végète? Ne serait-il pas temps, après de si nombreux échecs, d'essayer dans notre possession d'Afrique le seul système que nous n'avons tenté ni là, ni ailleurs? »

L'Opinion Nationale croit utile, au moment où le ministre de la guerre vient d'améliorer la position pécuniaire des officiers subalternes de l'armée de terre, de faire ressortir par « des chiffres incontestables » tirés des documents officiels, l'infériorité relative du traitement des officiers de notre marine militaire; M. M. Lavigne, termine en s'adressant, « avec une confiance sans bornes au chef de l'Etat pour le prier de mettre un terme à une situation à la fois pénible pour de bons serviteurs et dangereuse pour les vrais intérêts de notre grandeur nationale. »

Le journal l'Époque constate, d'après ses correspondances départementales, le bon accueil fait à la récente mesure prise par M.

d'infliger à autrui le supplice qui lui semblait à elle-même si douloureux. Elle s'accusa d'égoïsme; elle fut prise, d'un élan de charité et d'abnégation, elle avait dit adieu aux joies de la vie; eh bien, c'était une raison pour s'attacher à faire le bonheur des autres. Toute la famille désirait ce mariage. Ne pouvait-elle sacrifier aux désirs de tout son désir secret de rester fille?

Toutes ces pensées l'assaillirent à la fois, avec la rapidité de l'éclair. A demi subjuguée, les yeux humides, elle écouta la duchesse lui parler d'Octave, lui répéter qu'il l'adorait, que le refus de sa main le mettrait au désespoir, le priverait peut-être en le poussant à étouffer sa douleur dans des plaisirs indignes de lui. L'innocente jeune fille ne chercha point à comprendre quels pouvaient être ses plaisirs. Mais elle eut pitié de son cousin, et plus encore de sa tante quand Mme d'Armentière lui dit :

« Je serai tourmentée de remords tant que je te verrai languir comme cela. Marie-toi, sois gaie et contente, porte fièrement notre nom, et ma conscience redeviendra tranquille. »

Alors Blanche se jeta dans les bras de la duchesse en s'écriant :

« Il ne sera point dit que je vous aurai refusé la paix du cœur : soyez heureuse, ma mère ! »

A ce nom, la duchesse tressaillit de joie et dit, l'accent et le regard tout pénétrés de tendresse :

« Ainsi tu consens ? »

« Oui » répondit Blanche, d'un ton plutôt résigné que résolu, et sa tante comprit que ce simple monosyllabe, ainsi prononcé voulait dire : « Ce mari-là ou un autre, que m'importe à présent ? »

Fould et consacrée par le décret sur les payeurs et les receveurs généraux. Cette feuille fait, toutefois, observer, sous la signature de M. Le-guevel de La Combe, qu'on trouve « fort long et un peu puéril le titre de *Trésorier-payeurs généraux*. Qui dit trésorier; en effet, indique tout ce qui est du ressort de la trésorerie, c'est-à-dire les dépenses comme les recettes. Il aurait donc mieux valu se contenter de faire rentrer le service des payeurs dans celui des receveurs généraux, et laisser à ces derniers le titre sous lequel ils étaient connus depuis soixante ans. »

Pour extrait : Layton.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Moniteur du 2 décembre.

Le Conseil municipal de Paris a décidé qu'une médaille commémorative, serait frappée pour perpétuer le souvenir des visites faites récemment par l'Empereur et l'Impératrice aux malades cholériques, des différents hôpitaux de Paris.

Par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1865 M. Theil (Jean) a été nommé adjoint au Maire de la commune de Lamativie, en remplacement de M. Lherm, décédé.

Son Excellence M. le ministre de l'Intérieur a décerné, au nom de l'Empereur, une médaille d'argent de 2^e classe, au sieur Danieski, ouvrier carrier, à Luzech, à raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve pour le sauvetage d'un de ses camarades, qui a péri au fond d'un puits, en partie éboulé.

En l'absence de M. le lieutenant de Louverture, empêché, M. Louis Duc, maire de Trespoux-Rassiels, a été délégué par l'administration pour diriger la chasse-battue, autorisée par l'administration d'Arcambal, Anjols, Bergant, Bouziès, Concots, Cremps, Escamps, Esclauzels et St-Géry. Cette battue aura lieu demain dimanche, 3 du courant.

Dimanche dernier, 26 novembre, ont été terminés, dans la paroisse du Sacré-Cœur, dite de Cabessus, à Cahors, les exercices du Jubilé. Un dominicain de la maison de Toulouse, appelé pour prêcher pendant ce saint temps, a vu sa chaire entourée d'auditeurs nombreux et attentifs. Ce n'est pas cependant que le bon Père captivât les esprits par des discours savamment étudiés, il parlait avec la plus humble simplicité; quelques paroles, sans éclat et sans apprêt, sorties de son cœur, composaient tous ses moyens de persuasion : l'arme la plus puissante de son éloquence était son air pénitent, pieux et touché. Dieu, dont la grâce ne s'appuie pas toujours sur de puissants secours humains pour opérer dans les âmes, a donné de l'efficacité aux prédications du bon père. On a vu avec la plus touchante édification toute la paroisse, et beaucoup de personnes des paroisses environnantes, suivre avec empressement les exercices du Jubilé, et, le jour de la clôture, toute cette population, à peu d'exception près, aller se ranger à la Sainte-Table. C'est M. Blavier, vicaire général, qui a célébré la messe de la communion générale. M. le Grand-Vicaire a adressé à ses auditeurs une touchante allocution sur les devoirs de fidélité et d'amour envers Dieu que leur imposait désormais la reconnais-

Elle en fut touchée jusqu'aux larmes, et, comme pour répondre à la secrète pensée de sa nièce, elle lui murmura à l'oreille en la pressant sur son cœur avec passion :

« Ma fille! ma chère fille! Je ne prétends pas que tu n'aies pu rencontrer chez un autre autant d'amour que chez mon fils. Mais, ce dont je suis certaine, c'est que nulle autre mère ne te chérirait comme je te chéris, moi. »

— Oh! je le sais bien! s'écria Blanche en lui rendant ses caresses.

Elles restèrent quelques minutes étroitement embrassées. Puis Mme d'Armentière se leva tout à coup.

« Je vais parler à ton père, reprit-elle. Mon pauvre Octave doit être bien impatient. Me permets-tu de te l'envoyer dès ce soir, si, comme je n'en doute pas, j'obtiens le consentement de mon beau-frère? »

— Ce soir! répéta Blanche, qui ne put réprimer un mouvement d'effroi. Non, ma tante, je vous en supplie, j'ai besoin de solitude pour me recueillir, je suis trop agitée.... Demain! »

Chapitre XI.

Dès quelle fut seule, Mme de Vignolle se plongea dans un abîme de réflexions. Elle fut d'abord épouvantée de ce qu'elle venait de faire. Accepter un mari qu'elle n'espérait pas aimer jamais, quelle imprudence! Et quel sacrifice! Elle dit adieu, le cœur brisé, à son rêve de garder un culte à ses chers souvenirs et de ne remplacer par aucune autre l'affection qu'elle

sance. — Le soir, après vêpres, le père dominicain est remonté en chaire, pour faire à ses nouveaux enfants en Jésus-Christ, une vive exhortation à la persévérance, pour les recommander à la grâce de Dieu et à la protection de la sainte Vierge, et enfin pour leur faire ses adieux. — Le bon père venait de descendre de la chaire, quand M. le curé s'y est produit. Il a fait à la sainte Vierge la consécration de toute sa paroisse, du pasteur d'abord puis du troupeau. Il a surtout recommandé à la bonté de cette miséricordieuse Reine les pauvres endurcis qui avaient résisté à la grâce du Jubilé. Rien de plus émouvant que cet acte de consécration. — Ainsi s'est terminée cette journée et s'est clos le Jubilé. D..., prêtre. »

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places des Compositions du 21 novembre 1865.

Mathématiques élémentaires.

Travaux graphiques. — 1 Videt; 2 Molinier.

Philosophie.

Travaux graphiques. 1 Vertut; 2 Salvat.

Rhétorique.

Histoire. — 1 Lascombes; 2 Pouzergues.

Seconde.

Vers latins. — 1 Guérillot; 2 Lacarrière.

Troisième.

Vers latins. — 1 Peinezac; 2 Cayla.

Quatrième.

Vers latins. — 1 Queyssac; 2 Chanet.

Cinquième.

Anglais. — Tardieu; 2 Guary.

Sixième.

Exercices grecs. — Balaran; 2 Bourdin.

Septième.

Thème latin. — 1 Durand-Foujols; 2 Michelet.

Huitième.

Exercices latins. — 1 Sérano; 2 Labie.

Cours préparatoire.

1^{re} Division.

Lecture. — 1 Gasc; 2 Combarieu.

2^e Division.

Lecture. — 1 Calmels; 2 Hauvet.

3^e Division.

Lecture. — 1 Cantarel; 2 Cagnac.

Cours spécial.

(Troisième année)

Travaux graphiques. — 1 Lespinasse; 2 Brugidou.

(Deuxième année.)

Anglais. — Deltheil; 2 Lugan.

(Première année.)

Calcul. — 1 Mandelli; 2 Rozières.

Le Proviseur, RICHAUD.

On nous écrit de St-Chamarand :

« Les conseillers municipaux de St-Chamarand viennent de fraterniser dans un banquet où la plus franche cordialité a régné. Plusieurs toasts ont été portés :

» Le premier, à l'Empereur, par M. Marrouch, maire;

» Le deuxième, à l'Impératrice, par M. Espagnat, adjoint;

» Le troisième, au Prince Impérial, par M. Auricoste, instituteur communal;

» Et le quatrième, à M. de Pebeyre, préfet du Lot, dont l'administration, a dit M. Combarieu, est pleine de sollicitude pour les intérêts du département.

» Les joyeux convives se sont séparés aux cris de vive l'Empereur! vive le Maire! »

Le 25 novembre dernier, vers trois heures du soir, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de Pauliac et ont dévalisé deux trones, contenant environ 50 fr. On est sur les traces des coupables.

avait vouée au duc. Elle se trouva presque coupable d'infidélité, et elle pleura amèrement. Ensuite la fierté reprit le dessus. Que leur devait-elle après tout à ses souvenirs? Pourquoi vouloir être fidèle à un amour dédaigné? Elle se rappela les avertissements de sa tante sur l'opinion qu'auraient d'elle et le monde et Raymond lui-même. A cette pensée, une vive rougeur monta à ses joues pâles. Non, il ne fallait pas que le duc soupçonnât ses regrets. Son devoir, dans l'intérêt de sa propre dignité comme de la satisfaction de tous, était d'épouser le marquis. Il l'aimait, il prétendait ne pouvoir être heureux que par elle. Ce mariage allait consoler son père et sa tante. Qu'était-ce donc, auprès de tout cela, que l'accomplissement des désirs cachés de son pauvre cœur, atteint d'une blessure incurable? Puisqu'elle était résolue à ne les confier à personne, l'unique moyen d'en garder le secret était de les sacrifier.

Pauvre Blanche! Elle cherchait par tous les raisonnements, à se rendre un peu de courage. Mais elle ne parvenait pas à secouer son morne abattement. « Est-ce donc ainsi, se demandait-elle avec un sourire triste, qu'on devrait être le jour où l'on se fiance? » Et elle essayait de se représenter le marquis sous les traits séduisants que venait le monde, amoureux comme l'avait dépeint sa mère, corrigé par une affection sérieuse de sa légèreté, de son étourderie de jeunesse, Hélas! entre elle et l'image d'Octave venait s'en placer une autre, moins gracieuse, mais plus grave et d'une beauté plus puissante, et Blanche frissonnait, et elle avait peur d'elle-même et de lui. Tout à coup une vision lui montra Clotilde au bras de Raymond aîné, le

La foire de Bretenoux a été très populeuse. Le temps était beau. Il s'y est fait pour environ 50,000 fr. d'affaires. — Les veaux de 15 mois se sont vendus 120 à 130 fr. la paire; les cochons de 2 à 3 mois, 8 à 9 fr. poids vif; ceux de 3 à 4 mois 25 à 30 fr. poids vif. Les châtaignes, 3 à 3 fr. 50 l'hectolitre; la fleur de chanvre de 50 à 55 fr. les 50 kil.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Direction générale des Contributions directes.

AVIS. — Un concours sera ouvert au mois d'avril 1866, pour l'admission au grade de surnuméraire dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui désirent être autorisés à prendre part au concours, devront se présenter devant le Directeur des contributions directes de leur département, chargé de leur faire connaître les matières de l'examen et de recevoir leurs demandes.

Le postulant doit produire à l'appui de sa candidature :

1^o Une expédition de son acte de naissance, dûment légalisé;

2^o Un certificat des autorités locales constatant qu'il est Français et de bonnes vie et mœurs;

3^o Son diplôme de bachelier-ès-lettres ou de bachelier-ès-sciences;

4^o Un certificat constatant qu'il s'est livré, pendant six mois, au lever et au dessin des plans;

5^o La preuve qu'il possède un revenu personnel de 1,200 fr. au moins, ou l'engagement pris par sa famille de lui servir une pension annuelle d'égale importance pendant la durée du surnuméariat;

6^o Enfin un certificat d'un médecin délégué par l'autorité, attestant qu'il jouit d'une bonne constitution et qu'il est exempt de toute difformité apparente.

Le registre d'inscription devant être clos à Paris, le 31 janvier, les demandes qui ne seraient pas parvenues à l'administration centrale avant cette époque, ne pourraient être accueillies. Il en serait de même de celles pour lesquelles les justifications reconnues incomplètes n'auraient pas été régularisées à l'expiration du terme fixé.

Moniteur du soir.

Exposition des Eaux-de-Vie, Vins et Vinaigres de Vins de la Charente

Cette Exposition aura lieu à Angoulême; les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 décembre 1865, dans l'une des Salles du nouvel Hôtel de Ville.

La Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, voulant faciliter les rapports entre les consommateurs et négociants, d'une part, et les producteurs charentais, d'autre part; et les producteurs charentais est le moyen le plus efficace de permettre l'appréciation, dans leur état de pureté, des eaux-de-vie si renommées dans le monde commercial sous le nom d'eaux-de-vie de Cognac, et des excellents vins de table que produit le sol si riche du département de la Charente, a résolu qu'une exposition de ses produits aurait lieu chaque année sous son patronage.

La Société, assurée d'avance de l'empressement des producteurs à répondre à son appel, invite les consommateurs et les négociants français et étrangers à venir assister à cette

sarcasme aux lèvres, le triomphe et l'ironie dans le regard. Elle se cacha le visage dans ses deux mains, et elle supplia Dieu — elle, cette âme de colombe! — de lui donner la force de ne point haïr.

En ce moment, son père entra et s'approcha sans bruit, il arrivait joyeux; l'attitude dans laquelle il surprit sa fille lui causa un pénible étonnement. Il s'arrêta à deux pas d'elle, et, après l'avoir considérée en silence une minute ou deux, il appela :

« Blanche! »

Ellé tressaillit, comme éveillée en sursaut, leva vivement la tête et le regarda tout effarée à travers ses larmes.

« Je t'apportais mon consentement et mes félicitations, poursuivit-il, et voilà comme je te trouve! »

Désolée, confuse, ne sachant que répondre, elle se jeta dans les bras du comte en étouffant ses sanglots. Il l'y pressa avec amour; puis, la conduisant à un canapé, il la fit asseoir, se plaça à côté d'elle et lui demanda :

« Pourquoi ces pleurs, ma fille? N'as-tu pas pris librement la résolution? Regrettes-tu ta promesse? Il est temps encore de la rétracter. »

— Non, mon père, je ne me jouerai pas ainsi de l'amour de mon cousin. J'ai dit oui; j'aurais honte de dire non maintenant.

— Ce n'est pas moi qui t'y engagerai. Ce mariage me satisfait, mais à condition, bien entendu, qu'il ne te répugne pas.

(La suite au prochain numéro).

exposition, où ils sont sûrs de rencontrer des échantillons nombreux des produits les plus purs et les plus fins du pays, soit en vins, soit en eaux-de-vie de tout âge.

LES VOIX NATALES ET NATIONALES

POÉSIES

Par M. CHARLES DELONCLE.

Un de nos écrivains Quercynois, M. Charles Deloncle, déjà très favorablement connu du public lettré par quelques compositions poétiques, insérées dans les journaux, ou imprimées en petites brochures, vient de livrer à la publicité, dans un même volume, le recueil de ses poésies.

Cet ouvrage renferme un grand nombre de pièces de vers du genre lyrique et du genre descriptif, dans lesquelles le poète consacre ses inspirations, tantôt à faire des peintures de son pays natal, tantôt à chanter des souvenirs particuliers, mêlés à diverses invocations morales et religieuses, tantôt à célébrer quelques-uns des grands faits de notre histoire nationale. C'est ainsi qu'il réalise le titre heureusement choisi de ses poésies : « Les voix natales et nationales, » et l'épigramme tirée des Géorgiques, qu'il a mise en tête de son livre : *Sacra Deum, sanctique patres...*

Dans ces diverses compositions, le poète révèle avec éclat sa vive foi chrétienne, les sentiments graves et élevés d'une âme passionnée par le bien, un pur et ardent patriotisme, et une noble admiration pour toutes les gloires et les grandeurs de la France.

Ce recueil de poésies, sur lequel nous n'avons pu jeter encore qu'un rapide coup d'œil, nous paraît de nature à offrir un véritable intérêt aux personnes intelligentes, qui ont le sentiment du beau, du vrai et du bien.

Nous ne pouvons donner pour le moment que cette courte indication, pour répondre au désir de Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*, qui nous a demandé notre appréciation sur les poésies de M. Charles Deloncle. Lorsque nous aurons lu et apprécié, à notre loisir, les diverses parties de ce recueil, nous tâcherons plus tard d'en rendre compte et de faire connaître nos impressions.

Adolphe GUILHOU.

Le dernier numéro du *Correspondant* contient une appréciation flatteuse du même ouvrage. Plusieurs autres journaux de Paris et de la province en ont entrete nu, ou en entretiendront prochainement leurs lecteurs. M. Charles Deloncle a reçu, entre autres témoignages approbatifs, une charmante lettre de M. Emile Deschamps, dont nous extrayons les passages suivants :

« Versailles, 25 novembre 1865.

« Monsieur et cher Poète,

« Je viens de recevoir vos *Voix natales et nationales* et je me promets bien d'y revenir plus d'une fois.

Hier soir, trois ou quatre poètes amis étaient réunis autour de mon lit, d'où je vous écris très-mal, car ma santé, si gravement atteinte il y a quelques années, éprouve des rechutes bien tristes, puisqu'elles m'interdisent tout travail de tête. Or, j'ai remis votre beau livre à mes chers visiteurs, et ils ont lu tout haut un bon nombre de vos poésies. J'ai le grand plaisir de vous envoyer l'écho de leurs bravos si d'accord avec ma voix.

« Nous avons reconnu dans votre talent le rare et toujours plus rare assemblage de la pensée morale avec l'inspiration poétique et de l'art savant avec les plus généreux sentiments.

« Continuez, Monsieur, à me réjouir par vos succès, et pardonnez à l'insuffisance de mes paroles malades, qui sortent d'un cœur vaillant, pour vous aimer et vous applaudir. « Emile DESCHAMPS. »

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1° des obligations communales à 5 ans d'échéance, de 500 fr. au moins, rapportant 5 0/0 ; 2° des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse ; 3° des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0 remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

29 nov. Du Tillet (Pierre-Joseph-François), boulevard Sud.

30 — Luc (Marie), rue de la Préfecture.

1er déc. Auricoste (Edouard), à Lamaurinie.

Mariages.

29 nov. Esclavissat (Pierre), propriétaire et Cammas (Marie), sans profession.

30 — Trouillon (Gustave-Eugène), fabricant de draps, et Monsou (Louis-Marie), sans profession.

Décès.

1er déc. Gélis (Jacquette), 78 ans, rue Impériale.

2 — Delthéil (Marguerite), 73 ans, à St-Henri.

DÉPARTEMENT DU LOT.

PASSAGES D'EAU.

AVIS.

Il sera procédé, le jeudi, 14 décembre prochain et jours suivants, s'il y a lieu, en l'Hôtel

de la Préfecture, à Cahors, à l'adjudication des passages d'eau établis sur les rivières du Lot, de la Dordogne, de la Cère et de l'Ouyse, dans le département du Lot, pour 6 années consécutives, à partir du 1er janvier 1866 au 31 décembre 1871.

Les cahiers des charges sont déposés à la Préfecture (bureau des travaux publics) et au secrétariat de la Mairie, dans la commune de la situation de chaque bac, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

A Cahors, le 18 novembre 1865.

Le Préfet du Lot, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Signé : Ch. DE PEBEYRE.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Faits Divers.

Prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois de décembre 1865.

Vers le 14, grands vents.

Dans le cours de la nouvelle lune, qui commencera le 18 et finira le 25, pluie ou neige, suivant les régions.

A la fin de décembre, pluie ou neige dans quelques régions.

Grands vents, particulièrement dans le midi de la France.

COMMISSION DES FINANCES DU MEXIQUE.

TIRAGES

DES OBLIGATIONS MEXICAINES.

Le 2 JANVIER prochain, le deuxième tirage des Obligations mexicaines de la 1^{re} série et le premier tirage des Obligations mexicaines de la 2^e série auront lieu publiquement à Paris, au Cirque de l'Impératrice (Champs-Élisés), à 10 heures précises du matin.

TIRAGE DE LA 1^{re} SÉRIE.

Les obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante :

La 1 ^{re} à	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000.	200,000
Les 4 — à 50,000.	200,000
Les 60 — à 10,000.	600,000
Total..	1,500,000

Les 781 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500.

TIRAGE DE LA 2^e SÉRIE.

Les Obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante :

La 1 ^{re} à	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000.	200,000
Les 4 — à 50,000.	200,000
Les 60 — à 10,000.	600,000
Total..	1,500,000

Les 756 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500 fr.

AVIS.

Le Comptoir d'Escompte, à Paris, et MM. les Receveurs généraux, Receveurs particuliers et Percepteurs, dans les départements, délivrent des Obligations mexicaines de la 2^e série, entièrement libérées et timbrées, au cours moyen de la Bourse de Paris, sans commission ni courtage.

Ces obligations sont absolument identiques aux obligations de la 1^{re} série : — Elles jouissent d'un revenu égal de 30 fr. par an ; — elles sont remboursables à 500 fr., en cinquante ans, par voie de tirages au sort faits publiquement à Paris, tous les six mois le 2 janvier et le 2 juillet de chaque année ; — elles seront remboursées une seconde fois à la fin de l'opération, à 340 fr., au moyen de rentes françaises déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations ; — les lots qui leur sont attribués sont égaux en nombre en chiffres aux lots afférents aux Obligations de la 1^{re} série.

POURQUOI, depuis 40 ans, la MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-elles même tirées de Hollande. Le pu-

blic est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins ; or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude, c'est de s'adresser exclusivement à notre dépositaire, qui est pour la ville de Cahors, M. Vinel, et qui reçoit directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Causerie Parisienne.

Paris, 1er décembre 1865.

Mon cher ami,

Je suis à Paris depuis huit jours, comme la reine des îles Sandwich, Emma 1^{re}, venue tout exprès pour voir la nouvelle pièce de Sardou, la *Famille Benoiton* et l'exposition internationale de fromages qui va s'ouvrir prochainement. Quant au choléra, il a reculé devant cette exposition : il a redouté les arômes des Roquefort et des Kamember, et il a pris la fuite, le lâche, en nous disant au revoir.

La reine Emma ne porte pas, comme tu serais tenté de le croire, des os de poisson enfilés dans les narines et des ceintures d'albatros passés dans les lèvres ; ses colliers ne sont pas des guirlandes de dents et d'oreilles humaines, et bien qu'elle ait soupé quelquefois, à la sortie d'un bal, d'un enfant en salmis, qu'elle ait même avalé quelques douzaines d'yeux droits, ornements de guerriers illustres, afin de se donner un courage viril, elle adore le homard et commence à ne pouvoir se passer de beefsteaks.

Elle porte d'ailleurs plusieurs crinolines, tout comme Cora Pearl ou Anna Deslions, et se propose d'introduire dans la société fashionable d'Honolulu, sa capitale, la nouvelle mode qui consiste à porter, sous sa robe un costume complet de gandin. Car voilà où nous a mené la diatribe de ce pauvre M. Dupin, mort avec le luxe sous les yeux : à l'heure qu'il est, les grisettes ne sortent plus qu'avec pantalon, gilet et accessoires, couverts de la robe. Elles n'ont rien trouvé de mieux pour protester contre les idées luxophobes, que de dépenser deux fois plus et dans ce but elles ont imaginé de s'habiller en même temps en homme et en femme. Une femme qui porte culotte est une locution qui n'a plus de sens et je conseille vivement à Sa Majesté Emma 1^{re}, de la rayser des dictionnaires qu'elle emportera à Honolulu, si elle ne veut pas induire son peuple en erreur.

Un autre fruit de la brochure Dupin, c'est la pièce de Sardou. On a dit que c'était un grand succès ; pas si grand, s'il vous plaît. La *Famille Benoiton* n'est pas la meilleure pièce de Sardou, loin de là ; on y va parce que la mort du célèbre orateur a ramené l'attention sur cette grosse question du luxe.

Où M. Sardou a raison, c'est quand il s'attaque à la déplorable éducation que reçoit la jeune génération. A huit ans les enfants ne songent qu'à gagner de l'argent : ils inventent des combinaisons incroyables pour escroquer un sou à leurs camarades, ils jouent à la Bourse des timbres-poste, acceptant les banqueroutes avec un cynisme révoltant. Certes, je le répète, c'est là la meilleure sortie de la pièce de Sardou, quoiqu'elle soit exagérée, car il n'existe pas d'enfant comme le petit Benoiton.

M. Sardou est aussi offusqué avec raison de l'argot si répandu dans certain monde, argot qui pénètre tous les jours dans les meilleurs salons. Mais quel résultat a obtenu M. Sardou ? Il est arrivé ceci : En sortant de voir la *Famille Benoiton*, chacun parlait argot, la reine Emma elle-même disait sur les marches du théâtre ; il est minuit, il faut nous la casser. Quel avenir j'entrevois pour ces pauvres habitants d'Honolulu !

M. Sardou aura une centaine de représentations ; sa pièce est fort amusante, mais les revues vont lui faire une concurrence acharnée ; d'autant plus, qu'elles argotent à qui mieux mieux. Au théâtre du Luxembourg la revue aura pour titre : *Ous qu'est mon fusil ?* Aux folies dramatiques on n'a pas oublié le joli petit Léon et on affiche : *Que c'est comme un bouquet de fleurs !* Tandis qu'au théâtre Déjazot on a commencé les répétitions de *Si tu n'aimes pas ça demande autre chose*. Et ainsi de suite. Les étrangers seront obligés de prendre des leçons d'argot s'ils veulent savoir ce que l'on dit, ce que l'on joue et ce qu'on écrit maintenant.

C'est ainsi : il faut en prendre son parti ou faire des propositions à la reine Emma afin qu'elle nous emmène à Honolulu, en compagnie de tous les Sardous dégoûtés de la luxomanie parisienne. On pourrait là-bas faire jouer des pièces anti-anthropiques, mais les sujets de la reine Emma ont les dents longues à en juger par les échantillons que nous voyons ici et nos lecteurs préféreraient peut-être un jour, les boulevards de Paris aux broches d'Honolulu. Voilà tout, mon cher ami, c'est à-dire rien. Les nouvelles ont le choléra — de quinzaine.

PAUL HUG.

Bulletin commercial

VINS ET SPIRITUEUX.

Paris, 1^{er} décembre.

Les 3/6 du Nord sont de nouveau en voie de baisse. On cote le disponible et le courant de mois à 44 fr. ; décembre à 44-50 ; les 4 premiers à 47, 46-50 ; les 4 mois chauds 59-50 l'hect. à 90 degrés. Le 3/6 du Midi en disponible est à 65, 66 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout à l'entrepôt.

Nous entendons dire de tous côtés que l'alcool est à un prix bien bas auquel il ne peut pas rester longtemps, et cependant chaque liquidation de mois, malgré les efforts tentés

pour relever les prix, accuse des prix plus faibles. Nous sommes dans les mois les plus forts de la production et de la consommation, et l'on tend à baisser toujours. Les 4 premiers sont généralement plus offerts que demandés, ce qui fait pressentir que la hausse tant attendue ne doit pas encore prendre son développement complet pendant cette période. Il n'y a que sur les quatre mois chauds qu'il y a équilibre à peu près entre l'offre et la demande ; c'est que se sera pendant les quatre mois chauds que se résoudra l'avenir de la prochaine récolte vinicole.

Les eaux-de-vie sont dans la même situation à l'entrepôt du quai St-Bernard. Le commerce de détail entretient, par des achats journaliers, un bon courant d'affaires au prix antérieurement cotés.

Les vins nouveaux ont toujours des arrivages très importants, soit par eau, soit par les voies ferrées. La faveur est aux vins de la Basse-Bourgogne, qui réunissent toutes les qualités : précocité comme vins faits, couleur et bouquet. On accuse un peu de hausse sur ces produits, qui, selon mérite, obtiennent de 65 à 70 fr. le muid de 272 litres. Les vins du Cher se placent bien de 65 à 70 fr. les 250 litres. Les vins de l'Orléanais et du Blaisois sont bien tenus, mais sans hausse nouvelle. Les vins de Bordeaux nouveaux sont très-lents à se faire ; il faut au moins deux mois encore avant qu'ils puissent entrer généralement en consommation. On les cote de 110 à 125 fr. les 228 litres.

Les affaires en vins des Deux-Charentes ont été très-actives dans les prix de 50 à 55 fr. les 228 litres. Les vins du Midi, dont la qualité sera supérieure en 1865 à celle des produits de 1864, donnent également lieu à des affaires assez actives.

Sur les marchés du Midi, les affaires sont plus lentes. Cette a payé de bons petits vins des vignobles de Béziers en terme moyen de 40 à 45 fr. les 700 litres ; un bon piquepoul près de Montagnac a été payé 72 fr. les 700 litres. Le tout pris à la Campagne, transport et commission en sus.

Il y a un réveil assez marqué dans tous les vignobles en général.

(Moniteur Agricole de Bordeaux).

La Farine de Santé REVALESCIERE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyapepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Diarrhées, Nausées, Vomissements, Névroses, Chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phthisie, Catarrhe, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. En province, chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Étude de M^e Jean-Pierre VAYSSIE, avoué, à Figeac. Purge d'hypothèques légales

Par extrait de Latrémolière, huissier, en date du 14 novembre 1865, il a été notifié à M. Amoureux et à M. le procureur impérial, de Figeac, copie d'un acte de dépôt fait au greffe le 31 octobre 1865, de la copie d'un contrat passé le 9 septembre 1865, devant M^e Trémoulet, notaire, à Assier, par lequel M. Léon-Amoureux a fait vente à M. Léon Amoureux, d'un petit enclos situé sur la commune d'Assier, au prix de 6,000 fr.

MALADIE DES BREBIS

EN 1864-1865.

Suivie d'une liste des propriétaires primés et de ceux qui ont exposés des animaux recommandables. — Rapide exposé sur la nécessité de diviser l'agriculture en deux grandes classes indépendantes soit : 1° en grande culture ; 2° en petite culture.

En vente chez tous les libraires.

BOURSE. — La préoccupation du jour est l'emprunt Autrichien, qui marche à souhait. Les spéculateurs étrangers à cette opération restent dans une expectative qui ne paraît très favorable à la liquidation de fin de mois.

La Banque de France monte cependant de 20 fr. et le Crédit foncier de 5. Le Comptoir d'Escompte perd 5 fr. malgré l'enthousiasme que paraît exciter l'emprunt Autrichien. Le Crédit mobilier perd 2 fr. 50 c. ; la Société générale perd 1 fr. 25, la rente ouvrant à 68-60, ferme à 68-65.

Toujours peu d'affaires sur les actions de chemin de fer. A peine faut-il signaler des écarts alternatifs de 1 fr. 25 à 2 fr. 5 c., soit au comptant, soit à terme.

Il y de la fermeté en clôture.

BULLETIN FINANCIER.

	30 novembre	Dernier cours	Hausse.	Baisse
au comptant :				
3 pour 100	68 70	» 20	» »	
4 1/2 pour 100	96 75	» »	» »	
1 ^{er} décembre				
au comptant :				
3 p. % emprunt de 1864.	68 75	» 05	» »	
4 1/2 pour 100	97 20	» 45	» »	
2 décembre 1865				
au comptant :				
3 pour 100	68 80	» 05	» »	
4 1/2 pour 100	97 00	» »	» 20	

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

Quincaillerie BARBARY, à Luzech.

Le sieur **BARBARY**, quincaillier, à Luzech (Lot), a l'honneur de prévenir le public, que depuis le 1^{er} décembre courant, les marchandises composant son grand assortiment, sont vendues par lui, au comptant 5 p. 0/0 de remise sur ses prix, déjà connus comme réduits sur tous autres marchands des mêmes articles.

Vitesse Sécurité SERVICE DE VOITURES D'OCCASION

Le sieur **JULIEN BLANC** prévient les personnes qui sont dans l'usage de se servir de voitures de remise, qu'il a transféré son bureau, Galerie BOURGES. On trouvera chez lui, à toute heure et à toute demande : Chevaux et voitures de tous genres.

Abonnements aux mois ou à l'année — 100 p. 0/0 de Rabais.

LIQUEUR DES MOINES BÉNÉDICTINS del'Abbaye de Fécamp



Cette liqueur n'a pas varié depuis 1510. Les anciens moyens employés à sa fabrication sont même religieusement conservés. Sa partie active est presque exclusivement composée de plantes croissant dans les falaises de la Normandie, récoltées et infusées au moment de la sève et de la floraison.

Ces herbacées, par leur voisinage de la mer, encore toutes saturées de brome, d'iode et de chlorure de sodium, développent et conservent dans les liquides spiritueux et sucrés leurs principes vivifiants et salutaires.

L'industrie moderne emploie généralement, dans la fabrication des liqueurs, des esprits de betteraves, de grains, de pommes de terre plus ou moins bien rectifiés, dont l'effet peut être nuisible.

La LIQUEUR DES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE FÉCAMP est au contraire favorable à la santé, puisque sa base spiritueuse est uniquement composée des eaux-de-vie de Cognac des premiers crus.

On peut ainsi résumer ses qualités :

« Netteté de goût, onctuosité franche et bien fondue ;
» Bouquet délicieux s'améliorant en vieillissant ;
» Nul aussi n'a jamais contesté, depuis plusieurs siècles, ses vertus anti-apoplectiques, apéritives, digestives et anti-spasmodiques lorsqu'elle est étendue d'eau. »

Plusieurs célébrités médicales de France et de l'étranger lui ont donné un élan tant témoignage de sympathie et ont constaté son intervention des plus heureuses dans les affections épidémiques de toute nature, soit comme préservatif, soit comme prophylactique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

NOTA.—Les caisses sont de 12 bouteilles ou de 12 1/2 bouteilles.—Chaque bouteille porte l'empreinte des cachets ci-dessus.

L'AGENCE GÉNÉRALE DE PARIS SE TROUVE 19, RUE VIVIENNE.
L'Entrepôt général, chez M. LEGRAND aîné,
à Fécamp (Seine-Inférieure).

Cette liqueur se trouve en France et à l'étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vins et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc. ; et à Cahors, chez MM. Gambetta Jne, négociant; Lutzi, confiseur; St-Jean, confiseur; Laparra et Sers, négociants à Douelle.

Le collage des Vins

PAR LA PULVÉRINE D'APPERT

(INVENTEUR DES CONSERVES ALIMENTAIRES)

Est le clarifiant le plus prompt, le plus infallible.

Mariage facile des vins de différents crus.

8 fr. le kil. pour 52 ou 64 pièces de vin. (C'est 6 ou 12 c. au plus par hectolitre!) Par 5 kil. et au-dessus, franco et payable à 3 mois; au-dessous suivi de remboursement.

S'adresser à l'usine, rue de la Mare, 75, Ménilmontant-Paris.

PHOSPHO-GUANO

Gallet, Lefebvre, et C^o à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS, CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS

Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot : MM. Th. Cabanès à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fehelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

LE TAPIOCA DE GROULT J^{NE}

EST L'OBJET DE NOMBREUSES CONTREFAÇONS,

EXIGER LA SIGNATURE.

Dépôt dans toutes les villes de France.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

Aux Chasseurs, Pêcheurs, Cavaliers. Plus de froid aux pieds !!!

ni d'humidité, SEMELLES LACROIX, breveté s. g. d. g., les seules qui conservent la chaleur.

Prix: 1^{re} 2^o 30 h.; 2^e dames; 1^{er} 50 enf.

— 2^e 1^{er} 25 — 1^{er} — 75 —

Env. f^oc. t. — poste; pas. Choiseul, 72, au 1^{er}, Paris. — Dépôt chez les M^{rs} de Chaussures et Articles de Paris. Exiger le nom LACROIX sur le dessus. Ces semelles sont utiles aux pensionnaires, collégiens, et aux dames dans leur chaussures fines.

HERNIES GUÉRISON RADICALE

par la méthode de feu PIERRE SIMON. 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire).

GUÉRISON Radicale des HERNIES

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la Méthode de PIERRE SIMON, (voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL SIMON, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

A LOUER

UN GRAND APPARTEMENT

au 1^{er} étage, situé rue Portail-au-Vent, avec écurie et remise.

S'adresser à M. Moncoutier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. Prix modérés.

APPARTEMENT A LOUER

Avec Jardin et Ecurie

Rue Sainte-Claire n^o 4.

S'adresser à M. GUYOT, Economiste du séminaire ou à M. Marc MONMAYOU, Percepteur-surnuméraire.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

AVIS

Un professeur habitué à préparer des jeunes gens pour les Ecoles Impériales Vétérinaires, les Postes, des Contributions indirectes, etc., — demande à donner des répétitions. S'adresser au bureau du Journal.

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.

LE TEMPS

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEETZER

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE

de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature. Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON; à Cahus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBREL; à Gourdon, CABANÈS. Ph. à Gourdon, CABANÈS.

LIBRAIRIE J.-U. CALMETTE A CAHORS.

TOUS LES ALMANACH ILLUSTRÉS 1866.

MATHIEU DE LA DROME 1 fr., 50 c., et 30 c.
MATHIEU DE LA NIÈVRE 50 c.
TOUTES LES NOUVEAUTÉS A MESURE DE LEUR PUBLICATION.
OUVRAGES EN SOUSCRIPTIONS.

LAROUSSE. — Grand Dictionnaire. — Livraison 24 ^e	1 f. »
DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE Liv. 334	» 40
BOUILLET. — Dictionnaire d'Histoire et de Géographie. — Série 3	» 4
THIERS. — Révolution. — Série 6	» 4 10
Atlas de la Révolution. — 2 ^e série	» 4
Le Consulat complet	» 7
Atlas du Consulat. — 4 ^e série	» 1
L'Empire. — Série 1 ^{re}	» 4 10
LAMARTINE. — Les Girondins. — Série 8 ^e	» 4 10
LOUIS BLANC. — Révolution. — Série 8 ^e	» 4 10
HISTOIRE DES JACOBINS. — Livraison 48 ^e	» 40
HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Livraison 179 ^e	» 40
TROIS RÉGÈNES DE LA NATURE. — Livraison 98	» 15
HISTOIRE DES VOYAGES, le Tour-du-Monde. — Livraison 306 ^e	» 50
DON QUICHOTTE. — Illustré par Roux. — Série 1 ^{re}	» 4
LES MISÉRABLES. — Complète	» 10
ROMANS NATIONAUX. Par Erekmann Chatrian	» 5 50
LES MILLE ET UNE NUITS. — Livraison 57 ^e 10 c. — Série 3 ^e	» 40
JOURNAL POUR TOUS. — L'année	» 6 50
MAGASIN PITTORESQUE. — L'année	» 6 50
MUSEE DES FAMILLES. — L'année	» 8
LECHO DES FEUILLETONS. — L'année	» 8
CALENDRIERS. — ANNUAIRES. — AGENDA	»

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE VINCENS

Pépiniériste, près de l'évêché, à Cahors (Lot)

prévient ses Clients, propriétaires et amateurs, qu'il a de disponible, un grand et bel assortiment d'arbres fruitiers, d'agrément et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; plants pour haies, clôtures, et pour boisés; arbres et arbustes à fleurs. Graines potagères, fourragères et de fleurs; le tout 1^{er} choix et de très-bonnes conditions. Il se charge, comme par le passé, de toute sorte de tracés et de plantations. Il a à la disposition de ses Clients, un tailleur d'arbres, professant les nouveaux systèmes et déjà avantageusement connu dans le pays, (Il sera expédié franco des catalogues à ceux qui en feront la demande.

En vente chez tous les libraires du département :

DES Chemins de fer vicinaux dans le département du Lot

Par A. CALMELS

Prix : 25 centimes

BAUME SABATIÉ

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, guérit sans retour les rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciatiques et la maladie de la moelle épinière.

GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.

Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.

— à Rodez, à la pharmacie Galy, etc.

Prix: 10 fr. le Pot, 5 fr. le Demi-Pot.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné, par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc., etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.

ENTREPOTS PRINCIPAUX :

Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINEL

Le propriétaire-gérant: A. LAYTOU.

En vente chez tous les libraires de Cahors :

Coup-d'œil général sur l'Histoire du Quercy et les Evêques de Cahors;

1 volume in 8^o, par l'abbé Adolphe Guilhou. Prix : 1 fr. 50 centimes.

Dans une série de tableaux historiques, qui peignent et caractérisent chaque siècle, — sous une forme rapide, intéressante et lumineuse, cet ouvrage raconte sommairement les principaux faits politiques, religieux et littéraires de la Province du Quercy, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce livre est dédié à Monseigneur Peschoud, Evêque de Cahors, et revêtu de l'approbation de Sa Grandeur.